

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Identification de la préparation** CH150A

**Synonyme(s)** HP SC101 Cleaning Solution

**Utilisation de la substance/de la préparation** Impression jet d'encre.

**Date de révision** le 23-02-11

**N° CAS** 112-07-2

**Identification de la société** Hewlett-Packard Luxembourg SCA  
7a Rue Robert Stümper  
Luxembourg  
Téléphone 352 49 92 61

Service HP chargé des effets sur la santé  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209  
(Ligne directe) 1-503-494-7199  
N° d'appel du support client HP  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836  
(Ligne directe) 1-208-323-2551  
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com  
Numéro téléphonique du centre anti-poison 32 70 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Regulation (EC) No. 1272/2008



Regulation (EC) No. 1272/2008

### Dangers pour la santé

Toxicité aiguë	Catégorie 4	Nocif par contact avec la peau.
Toxicité aiguë	Catégorie 4	Nocif par inhalation.

**Classification** Xn;R20/21

**Examen d'Urgence** Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour les yeux et la peau.

### Effets aigus sur la santé

**Contact avec la peau** Nocif par contact cutané. Le contact avec la peau provoque des irritations. Éviter tout contact avec la peau.

**Contact avec les yeux** Entraîne des irritations aux yeux. Eviter le contact avec les yeux.

**Inhalation** Nocif par inhalation.

**Ingestion** Peut être nocif en cas d'ingestion.

### Effets potentiels sur la santé

**Mode d'exposition** Les risques d'exposition dans des conditions normales d'utilisation s'effectuent par la peau et les yeux et par inhalation

*2-Butoxyethyl acetate*

Non disponible.

**Dangers physiques** Non classé comme présentant un risque physique.

**Dangers pour la santé** Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

**Dangers pour l'Environnement** Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	Classification	No.-CAS	%	EC-No. / REACH Registration No.	Remarques
2-Butoxyethyl acetate		112-07-2	< 100	203-933-3 01-2119475112-47-0005	N°
	67/548: Xn;R20/21 CLP: Acute Tox. 4;H312, Acute Tox. 4;H332				

---

## 4. PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas d'arrêt respiratoire, le personnel qualifié doit pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas de contact, retirer immédiatement les vêtements contaminés et nettoyer la peau à grande eau. Consulter un médecin. Laver séparément les vêtements avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche à l'eau. Donner plusieurs verres d'eau. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	78 ° C (172.4 ° F) Coupe fermée
<b>Matériel/instructions de lutte contre l'incendie</b>	Les pompiers doivent porter une combinaison de protection intégrale incluant un appareil respiratoire autonome. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Ne pas toucher le matériau répandu. Pas de feux de signalisation, pas de flamme et ne pas fumer dans la zone de danger. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risques. Utiliser un jet d'eau pour diminuer les vapeurs. Isoler la zone jusqu'à ce que l
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Agent chimique sec, CO <sub>2</sub> , terre, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Eviter le contact avec la peau.. Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage.
<b>Précautions en matière d'environnement</b>	Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber le déversement accidentel avec un matériau inerte (par exemple du sable sec ou de la terre sèche), et le placer dans un conteneur à déchets chimiques. Nettoyer conformément à toutes les réglementations en vigueur. Aérer la zone contaminée. Éliminer toutes les sources d'ignition, y compris les sources d'étincelles électriques, statiques ou dues aux frottements.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
<b>Stockage</b>	Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à température ambiante Tenir à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles et de flammes. Tenir à l'écart des oxydants. Tenir hors de portée des enfants.

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Seuils limites d'exposition

#### le Luxembourg

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

2-Butoxyethyl acetate (112-07-2)	STEL	333.0000 mg/m <sup>3</sup> 50.0000 ppm
	TWA	133.0000 mg/m <sup>3</sup> 20.0000 ppm

### Contrôle de l'exposition professionnelle

<b>Protection respiratoire</b>	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Assurer une ventilation efficace.
<b>Protection des yeux</b>	Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection). Équiper le voisinage immédiat de la zone de travail d'une douche oculaire et d'une douche de décontamination rapide.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.

## Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Non disponible.
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Formule</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	fruité de solvant.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition</b>	184 ° C (363.2 ° F)
<b>Point d'éclair</b>	78 ° C (172.4 ° F) Coupe fermée
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume</b>	< 8.54 %
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume</b>	> 0.88 %
<b>Pression de vapeur</b>	0.31 hPa @ 20°C
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Densité de la vapeur</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point de congélation</b>	-64 ° C (-83.2 ° F)
<b>Température d'autocombustion</b>	280 ° C (536 ° F)
<b>densité</b>	0.935 @ 20°C
<b>COV</b>	< 940 g/l
<b>Autres informations</b>	Contenu COV (moins d'eau, moins de composants exempts) = < 940 g/L (spécification pour les États-Unis, ne concerne pas les émissions)

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Situations à éviter</b>	Éviter les températures élevées.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	peroxydes.
<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales de stockage.
<b>Produits à éviter</b>	Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation énergétiques. Forme des peroxydes avec l'air. oxydants

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Mode d'exposition</b>	Les voies d'exposition potentielles dans des conditions normales d'utilisation sont le contact avec la peau et les yeux, ainsi que l'inhalation..
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non disponible.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non disponible.
<b>Effets locaux</b>	Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation. L'inhalation répétée ou prolongée peut entraîner des effets toxiques. L'inhalation de hautes concentrations de vapeur peut provoquer une dépression du Système Nerveux Central et une narcose.
<b>Symptômes et organes visés</b>	Principaux effets de l'exposition: Problèmes de peau, Réactions allergiques.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité en milieu aquatique</b>	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
-------------------------------------	---

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Instructions pour l'élimination**

Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Empêcher que ce produit ne s'écoule dans les égouts ou les réserves d'eau.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Autres informations**

N'est pas une matière dangereuse d'après le ministère des transports des États-Unis, l'AITA, l'ADR, l'IMDG et le RID.

**ADR**

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

**IATA**

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

**IMDG**

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

**RID**

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Étiquetage**

Regulation (EC) No. 1272/2008



**Indication du danger**

Nocif par contact avec la peau. Nocif par inhalation.

### 16. AUTRES DONNÉES

**Indication du danger**

Nocif par contact avec la peau. Nocif par inhalation.



**Precautionary statement**

**Prévention**

P280 - Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. P261 - Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

**Intervention**

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Wording of the R-phrases in sections 2 and 3**

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

**Clause de non responsabilité**

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

**Date de publication**

le 23-02-11

**Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):**

Identification du produit et de l'entreprise: Synonymes  
Composition/Renseignements sur les ingrédients : Ingrédients  
Caractéristiques chimiques et physiques: Caractéristiques chimiques et physiques

## Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code de Réglementation Fédérale
<b>COC</b>	Cleveland Open Cup
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
<b>TPN</b>	Programme National de Toxicologie
<b>OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail</b>	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
<b>PEL</b>	Limite d'Exposition Admise
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Seuil Limite
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils